



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU S.IV.E.R.T.**

de l'Est du Maine-et-Loire

Comité syndical du 19 juin 2020

COMITE DU SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL de VALORISATION ET DE RECYCLAGE THERMIQUE des DECHETS de L'EST ANJOU

L'an deux mille vingt, le vendredi 19 juin 2020, s'est tenue sur le site de l'UVE SALAMANDRE sur la commune de LASSE, à 10h00, la réunion du Comité syndical mixte Intercommunal de Valorisation Et de Recyclage Thermique des déchets de l'Est Anjou, sous la présidence de Monsieur de FOUCAUD, Président élu, dûment convoqué le 12 juin 2020. Monsieur SEGUIN est désigné comme secrétaire de Séance,

Assistaient à cette réunion avec voix délibérative :

- Monsieur Pierre-Jean ALLAUME	Communauté de communes Baugeois-Vallée
.....	
- Monsieur Patrice de FOUCAUD	Communauté de communes Baugeois-Vallée
.....	
- Monsieur Vincent FOURNERET	Communauté de communes Baugeois-Vallée
.....	
- Monsieur André SEGUIN	S.I.C.T.O.M. Loir et Sarthe
- Monsieur Daniel BOISBOUVIER.....	S.I.C.T.O.M. Loir et Sarthe
- Monsieur Louis DAVIS	S.I.C.T.O.M. Loir et Sarthe
- Monsieur Patrick PLANTIER.....	S.M.I.P.E. Val Touraine Anjou
- Monsieur Xavier DUPONT.....	S.M.I.P.E. Val Touraine Anjou
- Monsieur Yves BOUCHER	Communauté d'agglomération « Saumur Val de Loire »
- Monsieur Jean-Marcel SUPIOT.....	Communauté d'agglomération « Saumur Val de Loire »
- Monsieur Anatole MICHEAUD.....	Communauté d'agglomération « Saumur Val de Loire »
- Monsieur Yves BERLAND.....	S.M.I.T.O.M. du Sud Saumurois

Etaient excusés :

- Monsieur David LAGLEYZE.....	S.I.C.T.O.M. Loir et Sarthe
- Monsieur Thierry GALLARD	S.M.I.T.O.M. du Sud Saumurois
- Madame Sophie ANGUENOT	Communauté d'agglomération « Saumur Val de Loire »
- Monsieur Marc SECHET.....	S.M.I.T.O.M. du Sud Saumurois
- Monsieur Didier GUILLAUME	S.M.I.T.O.M. du Sud Saumurois

Assistaient sans voix délibérative :

- Monsieur JM GUEVEL.....	Paierie départementale de Maine-et-Loire
- Messieurs GERAULT et CHARRUAU, Mme CAZILLAC et PIRON.....	S.I.V.E.R.T. de l'Est Anjou

Ceci donne lieu aux délibérations suivantes :

- *Délibération n° 20.13: Approbation du Compte-rendu du comité syndical du 6 mars 2020*
- *Délibération n° 20.14: Attribution de l'Appel d'Offre Transport*
- *Délibération n° 20.15: Point sur les projets du SIVERT*
- *Délibération n° 20.16: Péréquation des coûts de transfert et transport*
- *Délibération n° 20.17: Rapport annuel 2019*

Monsieur SEGUIN est désigné comme secrétaire de Séance,

Convocation adressée le 12 juin 2020

Compte rendu affiché le, *3/07/2020*,

P.J. en annexe le recueil des délibérations adoptées le 19 juin 2020

**SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE VALORISATION ET DE RECYCLAGE
THERMIQUE DES DECHETS DE L'EST ANJOU**

Accusé de réception en préfecture
049-254902257-20200619-DE_20_00108-DE
Date de télétransmission : 03/07/2020
Date de réception préfecture : 03/07/2020

**Séance du 19 juin 2020
Comité Syndical
Délibération n° 20.13**

L'an deux mille dix-neuf, le vendredi 19 juin 2020, s'est tenue sur le site de l'UVE SALAMANDRE sur la commune de LASSE, à 10h00, la réunion du Comité syndical mixte Intercommunal de Valorisation Et de Recyclage Thermique des déchets de l'Est Anjou, sous la présidence de Monsieur de FOUCAUD, Président élu, dûment convoqué le 12 juin 2020. Monsieur SEGUIN est désigné comme secrétaire de Séance,

Assistaient à cette réunion avec voix délibérative :

- | | |
|--------------------------------------|---|
| - Monsieur Pierre-Jean ALLAUME | Communauté de communes Baugeois-Vallée |
| - Monsieur Patrice de FOUCAUD | Communauté de communes Baugeois-Vallée |
| - Monsieur Vincent FOURNERET | Communauté de communes Baugeois-Vallée |
| - Monsieur André SEGUIN..... | S.I.C.T.O.M. Loir et Sarthe |
| - Monsieur Daniel BOISBOUVIER..... | S.I.C.T.O.M. Loir et Sarthe |
| - Monsieur Louis DAVIS | S.I.C.T.O.M. Loir et Sarthe |
| - Monsieur Patrick PLANTIER..... | S.M.I.P.E. Val Touraine Anjou |
| - Monsieur Xavier DUPONT..... | S.M.I.P.E. Val Touraine Anjou |
| - Monsieur Yves BOUCHER | Communauté d'agglomération
« Saumur Val de Loire » |
| - Monsieur Jean-Marcel SUPLOT..... | Communauté d'agglomération
« Saumur Val de Loire » |
| - Monsieur Anatole MICHEAUD..... | Communauté d'agglomération
« Saumur Val de Loire » |
| - Monsieur Yves BERLAND..... | S.M.I.T.O.M. du Sud Saumurois |

Etaient excusés :

- | | |
|-----------------------------------|---|
| - Monsieur David LAGLEYZE..... | S.I.C.T.O.M. Loir et Sarthe |
| - Monsieur Thierry GALLARD | S.M.I.T.O.M. du Sud Saumurois |
| - Madame Sophie ANGUENOT | Communauté d'agglomération
« Saumur Val de Loire » |
| - Monsieur Marc SECHET..... | S.M.I.T.O.M. du Sud Saumurois |
| - Monsieur Didier GUILLAUME | S.M.I.T.O.M. du Sud Saumurois |

Assistaient sans voix délibérative :

- | | |
|--|--|
| - Monsieur JM GUEVEL..... | Paierie départementale de Maine-et-Loire |
| - Messieurs GERAULT et CHARRUAU, Mme CAZILLAC et PIRON | S.I.V.E.R.T. de l'Est Anjou |

Nombre de membres en exercice : 17
Nombre de membres présents : 12
Nombre de suffrages exprimés : 12
Votes POUR : 12
Votes CONTRE : 0
Abstentions : 0

Approbation du Compte-rendu du comité syndical du 6 mars 2020

Le Comité syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

VU les arrêtés des Préfets du département de Maine-et-Loire et d'Indre-et-Loire en date du 17 juillet 1995, du 12 mai 1999 et du 1^{er} avril 2008.

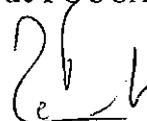
VU les statuts

VU les délibérations du comité syndical des 9 novembre 1998 et 8 février 1999 proposant des modifications aux statuts.

VU l'avis du Comité Syndical ;

Approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 6 mars 2020

Patrice de FOUCAUD



Président du Syndicat mixte Intercommunal
de Valorisation Et de Recyclage Thermique
des déchets de l'est Anjou

**SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE VALORISATION ET DE RECYCLAGE
THERMIQUE DES DECHETS DE L'EST ANJOU**

Accusé de réception en préfecture
049-254902257-20200619-DE_20_00109-DE
Date de télétransmission : 03/07/2020
Date de réception préfecture : 03/07/2020

Séance du 19 juin 2020

Comité Syndical

Délibération n° 20.14

L'an deux mille vingt, le vendredi 19 juin 2020, s'est tenue sur le site de l'UVE SALAMANDRE sur la commune de LASSE, à 10h00, la réunion du Comité syndical mixte Intercommunal de Valorisation Et de Recyclage Thermique des déchets de l'Est Anjou, sous la présidence de Monsieur de FOUCAUD, Président élu, dûment convoqué le 12 juin 2020. Monsieur SEGUIN est désigné comme secrétaire de Séance,

Assistaient à cette réunion avec voix délibérative :

- Monsieur Pierre-Jean ALLAUME	Communauté de communes Baugeois-Vallée
- Monsieur Patrice de FOUCAUD	Communauté de communes Baugeois-Vallée
- Monsieur Vincent FOURNERET	Communauté de communes Baugeois-Vallée
- Monsieur André SEGUIN.....	S.I.C.T.O.M. Loir et Sarthe
- Monsieur Daniel BOISBOUVIER.....	S.I.C.T.O.M. Loir et Sarthe
- Monsieur Louis DAVIS	S.I.C.T.O.M. Loir et Sarthe
- Monsieur Patrick PLANTIER.....	S.M.I.P.E. Val Touraine Anjou
- Monsieur Xavier DUPONT.....	S.M.I.P.E. Val Touraine Anjou
- Monsieur Yves BOUCHER	Communauté d'agglomération « Saumur Val de Loire »
- Monsieur Jean-Marcel SUPLOT.....	Communauté d'agglomération « Saumur Val de Loire »
- Monsieur Anatole MICHEAUD.....	Communauté d'agglomération « Saumur Val de Loire »
- Monsieur Yves BERLAND.....	S.M.I.T.O.M. du Sud Saumurois

Etaient excusés :

- Monsieur David LAGLEYZE.....	S.I.C.T.O.M. Loir et Sarthe
- Monsieur Thierry GALLARD	S.M.I.T.O.M. du Sud Saumurois
- Madame Sophie ANGUENOT	Communauté d'agglomération « Saumur Val de Loire »
- Monsieur Marc SECHET.....	S.M.I.T.O.M. du Sud Saumurois
- Monsieur Didier GUILLAUME	S.M.I.T.O.M. du Sud Saumurois

Assistaient sans voix délibérative :

- Monsieur JM GUEVEL..... Paierie départementale de Maine-et-Loire
- Messieurs GERAULT et CHARRUAU, Mme CAZILLAC et PIRONS.I.V.E.R.T. de l'Est Anjou

Nombre de membres en exercice : 17
Nombre de membres présents : 12
Nombre de suffrages exprimés : 10 (Messieurs SUPLOT et MICHEAUD ne prennent pas part au vote)
Votes POUR : 10
Votes CONTRE : 0
Abstentions : 0

Attribution de l'Appel d'Offre Transport

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

VU les arrêtés des Préfets du département de Maine-et-Loire et d'Indre-et-Loire en date du 17 juillet 1995, du 12 mai 1999 et du 1^{er} avril 2008.

VU les statuts

VU les délibérations du comité syndical des 9 novembre 1998 et 8 février 1999 proposant des modifications aux statuts.

VU la délibération 19.33 du 20 décembre 2019 ;

VU l'avis du Comité Syndical ;

Considérant,

Au regard de la délibération actant la décision de lancer un appel d'offre sur le transport des centres de transfert vers l'UVE, après publicités, 13 dossiers ont été retirés. 5 offres ont été remises pour le transport des déchets ménagers et assimilés des collectivités les plus éloignées de l'unité.

Les critères d'attribution cités dans le règlement de la consultation sont par ordre décroissant d'importance :

- le prix des prestations : 0.6
- la valeur technique de l'offre : 0.4
 - o Le descriptif des moyens humains et techniques mis en œuvre par le candidat pour le transport des ordures ménagères résiduelles 40%
 - o La politique environnementale développée par le candidat pour le transport (certification, empreinte environnementale, bilan carbone lié au transport, ...) 40%
 - o Le descriptif des moyens mis en œuvre par le candidat pour la santé et la sécurité des travailleurs 20%

La Commission d'appel d'offre s'est réunie ce même jour le 19 juin 2020 pour examiner les offres.

Le Comité syndical décide à l'unanimité :

Article premier: Au regard du rapport de l'ingénieur, et de l'avis de la commission d'appel d'offre, de retenir la société « Performance environnement » pour « le transport des déchets ménagers et assimilés des centres de transfert à l'unité de valorisation énergétique SALAMANDRE ».

Article Second : Autoriser Monsieur le Président à signer l'ensemble des documents nécessaires à la mise en œuvre de ce marché. Les dépenses seront prélevés sur le chapitre 011 article 611.

Patrice de FOUCAUD



Président du Syndicat mixte Intercommunal
de Valorisation et de Recyclage Thermique
des déchets de l'est Anjou

**SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE VALORISATION ET DE RECYCLAGE
THERMIQUE DES DECHETS DE L'EST ANJOU**

Accusé de réception en préfecture
049-254902257-20200619-DE_20_000110-
DE
Date de télétransmission : 03/07/2020
Date de réception préfecture : 03/07/2020

**Séance du 19 juin 2020
Comité Syndical
Délibération n° 20.15**

L'an deux mille vingt, le vendredi 19 juin 2020, s'est tenue sur le site de l'UVE SALAMANDRE sur la commune de LASSE, à 10h00, la réunion du Comité syndical mixte Intercommunal de Valorisation Et de Recyclage Thermique des déchets de l'Est Anjou, sous la présidence de Monsieur de FOUCAUD, Président élu, dûment convoqué le 12 juin 2020. Monsieur SEGUIN est désigné comme secrétaire de Séance,

Assistaient à cette réunion avec voix délibérative :

- Monsieur Pierre-Jean ALLAUME	Communauté de communes Baugeois-Vallée
- Monsieur Patrice de FOUCAUD	Communauté de communes Baugeois-Vallée
- Monsieur Vincent FOURNERET	Communauté de communes Baugeois-Vallée
- Monsieur André SEGUIN	S.I.C.T.O.M. Loir et Sarthe
- Monsieur Daniel BOISBOUVIER	S.I.C.T.O.M. Loir et Sarthe
- Monsieur Louis DAVIS	S.I.C.T.O.M. Loir et Sarthe
- Monsieur Patrick PLANTIER	S.M.I.P.E. Val Touraine Anjou
- Monsieur Xavier DUPONT	S.M.I.P.E. Val Touraine Anjou
- Monsieur Yves BOUCHER	Communauté d'agglomération « Saumur Val de Loire »
- Monsieur Jean-Marcel SUPLOT	Communauté d'agglomération « Saumur Val de Loire »
- Monsieur Anatole MICHEAUD	Communauté d'agglomération « Saumur Val de Loire »
- Monsieur Yves BERLAND	S.M.I.T.O.M. du Sud Saumurois

Etaient excusés :

- Monsieur David LAGLEYZE	S.I.C.T.O.M. Loir et Sarthe
- Monsieur Thierry GALLARD	S.M.I.T.O.M. du Sud Saumurois
- Madame Sophie ANGUENOT	Communauté d'agglomération « Saumur Val de Loire »
- Monsieur Marc SECHET	S.M.I.T.O.M. du Sud Saumurois
- Monsieur Didier GUILLAUME	S.M.I.T.O.M. du Sud Saumurois

Assistaient sans voix délibérative :

- Monsieur JM GUEVEL Paierie départementale de Maine-et-Loire
- Messieurs GERAULT et CHARRUAU, Mme CAZILLAC et PIRON S.I.V.E.R.T. de l'Est Anjou

Nombre de membres en exercice : 17
Nombre de membres présents : 12
Nombre de suffrages exprimés : 12
Votes POUR : 12
Votes CONTRE : 0
Abstentions : 0

Point sur les projets du SIVERT

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

VU les arrêtés des Préfets du département de Maine-et-Loire et d'Indre-et-Loire en date du 17 juillet 1995, du 12 mai 1999 et du 1^{er} avril 2008.

VU les statuts

VU les délibérations du comité syndical des 9 novembre 1998 et 8 février 1999 proposant des modifications aux statuts

Considérant,

Projet ECOCIR :

Lors du dernier comité syndical le 6 mars 2020, vous m'avez autorisé à signer l'accord cadre ainsi que ses annexes 1 (contrat de chaleur avec SAS NG Avenir) et 3 (convention avec la Communauté de communes Baugeois Vallée) et autorisé à négocier un nouvel avenant avec SAVED dans les conditions exposées.

Un point sur le projet est présenté en séance sur le planning et les démarches administratives en cours.

Station GNV :

Lors du dernier comité syndical, vous avez approuvé l'avenant n°1 ainsi que le principe d'indemniser la SAS Baugeois Vallée énergies renouvelables à hauteur du tiers des sommes engagées pour la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage en cas de non-réalisation de l'opération, soit la somme de 20 000 € maximum et enfin le principe de création d'une SCIC pour la gestion de ce projet et d'une prise de participation par le SIVERT au capital de cette structure ;

Un point sur l'évolution du projet est présenté en séance.

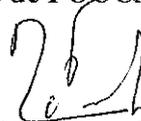
Centre de tri :

Lors du dernier comité syndical, vous avez approuvé l'avenant n° 1 à la convention constitutive de Groupement de commandes entre Angers Loire Métropole, le SIVERT, Anjou Bleu Communauté, le Syndicat intercommunal de Segréen pour le traitement des ordures et le SYCTOM du Loire Béconnais, fixant à 25 ans la durée de cette convention.

Le 11 juin s'est tenu l'assemblée Générale de la SPL, un point sur l'avancement des démarches administratives, du montage financier, des travaux ainsi que l'embauche du futur directeur de la SPL est présenté en séance.

Le comité syndical dans son ensemble prend Acte de cette présentation.

Patrice de FOUCAUD



Président du Syndicat mixte Intercommunal
de Valorisation et de Recyclage Thermique
des déchets de l'est Anjou

**SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE VALORISATION ET DE RECYCLAGE
THERMIQUE DES DECHETS DE L'EST ANJOU**

Accusé de réception en préfecture
049-254902257-20200619-DE_20_00111-DE
Date de télétransmission : 03/07/2020
Date de réception préfecture : 03/07/2020

**Séance du 19 juin 2020
Comité Syndical
Délibération n° 20.16**

L'an deux mille vingt, le vendredi 19 juin 2020, s'est tenue sur le site de l'UVE SALAMANDRE sur la commune de LASSE, à 10h00, la réunion du Comité syndical mixte Intercommunal de Valorisation Et de Recyclage Thermique des déchets de l'Est Anjou, sous la présidence de Monsieur de FOUCAUD, Président élu, dûment convoqué le 12 juin 2020. Monsieur SEGUIN est désigné comme secrétaire de Séance,

Assistaient à cette réunion avec voix délibérative :

- Monsieur Pierre-Jean ALLAUME	Communauté de communes Baugeois-Vallée
- Monsieur Patrice de FOUCAUD	Communauté de communes Baugeois-Vallée
- Monsieur Vincent FOURNERET	Communauté de communes Baugeois-Vallée
- Monsieur André SEGUIN.....	S.I.C.T.O.M. Loir et Sarthe
- Monsieur Daniel BOISBOUVIER.....	S.I.C.T.O.M. Loir et Sarthe
- Monsieur Louis DAVIS	S.I.C.T.O.M. Loir et Sarthe
- Monsieur Patrick PLANTIER.....	S.M.I.P.E. Val Touraine Anjou
- Monsieur Xavier DUPONT.....	S.M.I.P.E. Val Touraine Anjou
- Monsieur Yves BOUCHER	Communauté d'agglomération « Saumur Val de Loire »
- Monsieur Jean-Marcel SUPLOT.....	Communauté d'agglomération « Saumur Val de Loire »
- Monsieur Anatole MICHEAUD.....	Communauté d'agglomération « Saumur Val de Loire »
- Monsieur Yves BERLAND.....	S.M.I.T.O.M. du Sud Saumurois

Etaient excusés :

- Monsieur David LAGLEYZE.....	S.I.C.T.O.M. Loir et Sarthe
- Monsieur Thierry GALLARD	S.M.I.T.O.M. du Sud Saumurois
- Madame Sophie ANGUENOT	Communauté d'agglomération « Saumur Val de Loire »
- Monsieur Marc SECHET.....	S.M.I.T.O.M. du Sud Saumurois
- Monsieur Didier GUILLAUME	S.M.I.T.O.M. du Sud Saumurois

Assistaient sans voix délibérative :

- Monsieur JM GUEVEL.....Paierie départementale de Maine-et-Loire
- Messieurs GERAULT et CHARRUAU, Mme CAZILLAC et PIRONS.I.V.E.R.T. de l'Est Anjou

Nombre de membres en exercice : 17
Nombre de membres présents : 12
Nombre de suffrages exprimés : 12
Votes POUR : 12
Votes CONTRE : 0
Abstentions : 0

Péréquation des coûts de transfert et de transport

Le comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

VU les arrêtés des Préfets du département de Maine-et-Loire et d'Indre-et-Loire en date du 17 juillet 1995, du 12 mai 1999 et du 1^{er} avril 2008.

VU les statuts

VU les délibérations du comité syndical des 9 novembre 1998 et 8 février 1999 proposant des modifications aux statuts.

VU les délibérations n° 02.35 ; 04.35 ; 08.29 et 15.09 définissant les principes et les modalités de la péréquation des coûts de transfert et transport;

VU l'avis du Comité Syndical ;

Considérant que,

Les statuts du SIVERT prévoient une péréquation des coûts de transfert et de transport.

Deux collectivités souhaitent intégrer leurs encombrants au calcul de la péréquation.

Le comité syndical décide à l'unanimité :

Article premier ; D'intégrer l'ensemble des encombrants à compter du 1^{er} juin 2020, des collectivités qui le souhaitent, dans le calcul de la péréquation, selon les règles définies précédemment

Article deuxième : Mandater un groupe de travail technique, représentant l'ensemble des collectivités afin qu'il puisse proposer d'ici la fin de l'année un processus de calcul de la péréquation permettant une optimisation des coûts.

Patrice de FOUCAUD



Président du Syndicat mixte Intercommunal
de Valorisation et de Recyclage Thermique
des déchets de l'est Anjou

**SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE VALORISATION ET DE RECYCLAGE
THERMIQUE DES DECHETS DE L'EST ANJOU**

Accusé de réception en préfecture
049-254902257-20200619-DE_20_00112-DE
Date de télétransmission : 03/07/2020
Date de réception préfecture : 03/07/2020

Séance du 19 juin 2020

Comité Syndical

Délibération n° 20.17

L'an deux mille vingt, le vendredi 19 juin 2020, s'est tenue sur le site de l'UVE SALAMANDRE sur la commune de LASSE, à 10h00, la réunion du Comité syndical mixte Intercommunal de Valorisation Et de Recyclage Thermique des déchets de l'Est Anjou, sous la présidence de Monsieur de FOUCAUD, Président élu, dûment convoqué le 12 juin 2020. Monsieur SEGUIN est désigné comme secrétaire de Séance,

Assistaient à cette réunion avec voix délibérative :

- Monsieur Pierre-Jean ALLAUME	Communauté de communes Baugeois-Vallée
- Monsieur Patrice de FOUCAUD	Communauté de communes Baugeois-Vallée
- Monsieur Vincent FOURNERET	Communauté de communes Baugeois-Vallée
- Monsieur André SEGUIN	S.I.C.T.O.M. Loir et Sarthe
- Monsieur Daniel BOISBOUVIER	S.I.C.T.O.M. Loir et Sarthe
- Monsieur Louis DAVIS	S.I.C.T.O.M. Loir et Sarthe
- Monsieur Patrick PLANTIER	S.M.I.P.E. Val Touraine Anjou
- Monsieur Xavier DUPONT	S.M.I.P.E. Val Touraine Anjou
- Monsieur Yves BOUCHER	Communauté d'agglomération « Saumur Val de Loire »
- Monsieur Jean-Marcel SUPLOT	Communauté d'agglomération « Saumur Val de Loire »
- Monsieur Anatole MICHEAUD	Communauté d'agglomération « Saumur Val de Loire »
- Monsieur Yves BERLAND	S.M.I.T.O.M. du Sud Saumurois

Etaient excusés :

- Monsieur David LAGLEYZE	S.I.C.T.O.M. Loir et Sarthe
- Monsieur Thierry GALLARD	S.M.I.T.O.M. du Sud Saumurois
- Madame Sophie ANGUENOT	Communauté d'agglomération « Saumur Val de Loire »
- Monsieur Marc SECHET	S.M.I.T.O.M. du Sud Saumurois
- Monsieur Didier GUILLAUME	S.M.I.T.O.M. du Sud Saumurois

Assistaient sans voix délibérative :

- Monsieur JM GUEVEL.....Paierie départementale de Maine-et-Loire
- Messieurs GERAULT et CHARRUAU, Mme CAZILLAC et PIRONS.I.V.E.R.T. de l'Est Anjou

Nombre de membres en exercice : 17
Nombre de membres présents : 12
Nombre de suffrages exprimés : 12
Votes POUR : 12
Votes CONTRE : 0
Abstentions : 0

Rapport Annuel 2019

Vu le code général des collectivités territoriales ;

VU les arrêtés des Préfets du département de Maine-et-Loire et d'Indre-et-Loire en date du 17 juillet 1995, du 12 mai 1999 et du 1^{er} avril 2008.

VU les statuts

VU les délibérations du comité syndical des 9 novembre 1998 et 8 février 1999 proposant des modifications aux statuts.

VU le décret n°2000-404 du 11 mai 2000, établi conformément à la loi n°95-101 du 2 février 1995

VU l'avis du Comité Syndical ;

Considérant,

Conformément à la réglementation, Monsieur le Président du S.I.V.E.R.T. présente le rapport annuel sur la qualité et le prix du service public pour l'année 2019 (ci-annexé)

Le comité syndical décide à l'unanimité d'en prendre Acte

Patrice de FOUCAUD



Président du Syndicat mixte Intercommunal
de Valorisation et de Recyclage Thermique
des déchets de l'est Anjou